

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a opté pour une revalorisation des tarifs des repas à compter du 1^{er} avril 2021. Un tarif « commune » et « hors commune » sera toujours appliqué.

Pour votre information, cette évolution nous permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité des repas servis aux élèves et favorisera l'approvisionnement en circuits courts.

J'attire votre attention sur le fait que cette revalorisation est calculée en fonction du quotient familial de l'avis d'impôts.

Attention : seules les familles dont les enfants résident à Bourgueil et à la Chapelle sur Loire au vu de la convention signée avec cette commune, peuvent prétendre à ce calcul.

Proposition nouveaux tarifs = QUOTIENT FAMILIAL au sens fiscal		Enfants de Bourgueil scolarisés à l'école maternelle Bourgueil	Enfants de Bourgueil et de la Chapelle sur Loire scolarisés à l'école élémentaire de Bourgueil
Tranches	Barème		
1ère	de 0 à 900 €	2,60 €	2,70 €
2ème	de 901 à 1650 €	2,75 €	2,85 €
3ème	1651 € et plus	2,90 €	3,00 €

Tarifs enfants hors commune : 4,15 €

Tarif adultes : 4,65 €



Restaurant scolaire Edmond Rossignol 8 rue du Picard - BP 29-37140 BOURQUEIL

✉ restaurantscolaire@bourgueil.fr

☎ 02 47 97 91 28